

Les usagers ont leur Comité



Depuis 2008 l'association « 40 millions d'automobilistes » et la Fédération des entreprises de transports et logistique de France (TLF) menaient combat pour la création d'une instance de régulation du secteur routier. Les deux organisations prenaient exemple sur d'autres instances créées précédemment dans les secteurs des télécommunications, de l'énergie et de l'audiovisuel. Cette fin d'année voit ces efforts récompensés. L'association « 40 millions d'automobilistes » a obtenu du Secrétaire d'Etat aux Transports ce qu'elle demandait. Le Comité des usagers du réseau routier national, créé par le décret n°2009-1102 du 8 septembre 2009, permettra aux usagers de faire entendre leur voix. Pour « 40 millions d'automobilistes » le travail au sein de ce Comité consistera à lui apporter ses avis et

recommandations qui feront l'objet d'une synthèse annuelle transmise aux ministres des Transports et de l'Economie. Sa légitimité à prendre part à ce débat et à faire remonter la voix des usagers s'appuie sur une expertise éprouvée. En effet, au nom de l'association s'assièront autour de la table du comité, Laurent Hecquet, directeur de 40 millions et Daniel Dechaux. Ce dernier, véritable expert de la question, a passé 12 ans de carrière professionnelle dans une société d'autoroute. Il est en charge de la commission « infrastructures et réglementation » au sein de « 40 millions d'automobilistes ». Le principal point noir pour l'association réside dans les tarifs autoroutiers. « Les usagers subissent depuis des années une surtarification mise en évidence par la Cour des Comptes. Nous mettrons un point d'honneur à clarifier la situation et dissiper l'état de suspicion qui s'est progressivement instauré, en étudiant avec attention les conditions tarifaires appliquées », précise René Queffélec, Président de l'association « 40 millions d'automobilistes ». Si les tarifs autoroutiers constituent un point clé du travail du Comité, ce dernier entend aussi faire évoluer la qualité des infrastructures autoroutières et notamment des aires de repos.

Début d'année crucial

Le Comité des usagers du réseau routier national devait tenir sa première réunion de travail le 4 décembre. Mais les 2 parlementaires devant siéger au sein du Comité, n'avaient été désignés à cette date. Le rendez-vous est donc remis au début d'année. Or cette période est précisément celle durant laquelle les sociétés concessionnaires révisent leurs tarifs. Laurent Hécquet le

reconnaît, le temps va compter si le Comité veut avoir droit au chapitre. Pour lui, peser dans les décisions ne veut pas dire s'opposer systématiquement. L'association ne pratique pas la langue de bois, mais pour autant elle entend travailler dans la concertation. C'est pour cela qu'elle veut se placer aux côtés des instances administratives qui valident les tarifs et qui ont pu mesurer l'excellente maîtrise de ce dossier par l'association. « 40 millions d'automobilistes » invite les adhérents des Automobiles Clubs à faire remonter auprès de leurs AC, les remarques, avis, et autres expressions pour faire avancer le débat.

40 millions d'automobilistes
Centre d'exploitation
72019 LE MANS Cedex 2
www.40millionsdautomobilistes.com

Siègent également au comité des usagers du réseau routier national

Des associations de défense des consommateurs agréées, la Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR), la Fédération des entreprises transport et logistique de France (TLF), l'Union nationale des organisations syndicales des transporteurs routiers automobiles (UNOSTRA), l'association Fédération française des motards en colère (FFMC), France Nature Environnement (FNE) et Denis Astagneau, François Bordry et Jean-Pierre Orfeuil en raison de leurs compétences en matière de réseau routier national.